

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N° 10/2021
6 mai 2021

L'Auditorat de l'Autorité belge de la Concurrence approuve l'acquisition d'IGS GeboJagama Holding BV par Smile Invest NV et Rabo Participaties BV

L'Auditorat de l'Autorité belge de la Concurrence (ABC) a approuvé le 6 mai 2021 la concentration par laquelle Smile Invest NV et Rabo Participaties BV acquièrent le contrôle conjoint d'IGS GeboJagama Holding BV.

L'opération a été notifiée le 23 avril 2021 et l'application de la procédure simplifiée a été demandée.

La concentration concerne le secteur de la fabrication de machines pour l'industrie des matières plastiques et du caoutchouc.

Smile Invest NV est une société d'investissement qui se concentre sur le marché intermédiaire, les *management buy-outs* et le capital de croissance. Smile Invest NV est principalement active dans les secteurs des logiciels et des technologies, du médical et des biens et services de consommation.

Rabo Participaties BV est une société de capital-investissement qui investit dans des entreprises néerlandaises présentant de solides résultats et un potentiel de croissance évident. Rabo Participaties BV se concentre sur tous les grands secteurs, à l'exception de l'immobilier, de la biotechnologie et des services financiers.

IGS GeboJagama Holding BV est spécialisée dans la conception, la production et la validation de moules à injection multiple de haute qualité pour les produits en plastique. Ses activités englobent l'ensemble du processus de production, de l'évaluation des risques des moules à la conception et à la production proprement dites, ainsi que les services après-vente, tels que la maintenance. Les services de la société cible sont axés sur la production de moules pour le secteur médical.

Dans sa décision du 6 mai 2021, l'ABC constate que les conditions d'application de la procédure simplifiée sont remplies et que la concentration notifiée ne soulève pas d'oppositions.

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à prendre contact avec :

Véronique Thirion

Auditeur général

Tél : + 32 (2) 277 93 53

Courriel : veronique.thirion@bma-abc.be

Site internet : www.concurrence.be

L'Autorité belge de la Concurrence (ABC) est une autorité administrative indépendante qui contribue à la définition et à la mise en œuvre d'une politique de concurrence en Belgique. Concrètement, l'ABC poursuit les pratiques anticoncurrentielles, telles que les cartels et les abus de position dominante, et contrôle les principales opérations de concentration et de fusion. L'ABC coopère avec les autorités de concurrence des États membres de l'Union européenne et la Commission européenne à l'intérieur du réseau européen de la concurrence (REC).